



Rectificatif au règlement délégué (UE) 2024/197 de la Commission du 19 octobre 2023 modifiant le règlement (CE) n° 1272/2008 en ce qui concerne la classification et l'étiquetage harmonisés de certaines substances

(«Journal officiel de l'Union européenne» L, 2024/197, 5 janvier 2024)

Page 2, au considérant 2, 11^e tiret:

au lieu de: «— avis du 18 mars 2021 concernant l'acrylate de méthyle;
— propénoate de méthyle;»,

lire: «— avis du 18 mars 2021 concernant l'acrylate de méthyle; propénoate de méthyle».

Page 2, au considérant 2, le 12^e tiret «— propénoate de méthyle;» est supprimé.
